



Pur produit de la méritocratie française, le capitaine Dreyfus, attise les jalousies au sein de l'armée

Pourquoi parle-t-on encore de l'Affaire Dreyfus?

par Annie Lancar

Verbatim du cours visible sur

akadem.org/pour-commencer/les-grands-moments-de-l-histoire-juive-6-clips/

Octobre 2016

Ca aurait pu n'être qu'une banale affaire d'espionnage entre les deux ennemis ancestraux qu'étaient la France et L'Allemagne au 19e siècle, une affaire comme il y en a certainement eu bien d'autres.... Mais celles-ci est devenue emblématique au point qu'aujourd'hui encore on parle, on écrit, on se réfère à "l'Affaire". Sous entendu l'affaire Dreyfus. Alors je vous propose d'essayer de répondre à cette question en apparence simple...Pourquoi parle-t-on encore aujourd'hui de l'Affaire Dreyfus?

Suivez- moi je vais essayer de vous guider.

Pour tenter de répondre commençons par dresser le décor. Je vous rappelle le contexte.

1/ la situation politique et militaire. La France et l'Allemagne s'imposent progressivement comme les deux grandes puissances économiques en Europe. Depuis 1871 et la défaite française, le territoire national a été amputé de l'Alsace rattachée à l'Allemagne, des milliers de patriotes ont fui, ne supportant pas l'idée de vivre sous autorité allemande, c'est d'ailleurs le cas, nous y reviendrons de la Famille Dreyfus. Les deux pays se livrent une guerre à l'équipement militaire. On s'en doute l'espionnage bat son plein, pour percer les secrets, forces et faiblesses de l'ennemi. Le tout sur fond d'esprit revancharde.

2/ La montée d'un antisémitisme

Lorsque l'Affaire Dreyfus éclate en 1894, la France est anxieuse, On est en pleine chasse à l'Anti-France, tous ces individus d'origine douteuse ou d'appartenance à ce que l'on croit être des réseaux occultes (La juiverie, les Francs maçons, les protestants) qu'on accuse de jouer contre

leur camps au profit de leurs seuls intérêts propres. La France minée par l'antisémitisme orchestré par les écrits d'Edouard Drumont et d'une presse d'une violence inimaginable.

3/ La société française s'ouvre péniblement à une nouvelle élite, fondée sur le seul mérite. Dreyfus est un "pur produit de la méritocratie française". Il n'a aucune fortune personnelle, aucun titre héréditaire. Mais, il est passé par les Grandes écoles: il appartient à la nouvelle armée jalouée par les officiers sortis du rang, c'est-à-dire ceux qui ont patiemment gravi les échelons de la hiérarchie militaire. Il apparaît comme un trublion au sein de ce corps d'armée réservé à l'aristocratie et surtout, il est juif.

4/ La presse

Enfin et peut être surtout l'affaire **Dreyfus est avant tout une affaire d'opinion** et la presse va jouer un rôle déterminant. La Troisième République vient de voter la célèbre loi du 29 juillet 1881, sur la liberté de la presse et on compte pas moins de 80 titres quotidiens à Paris.... La presse va se faire à la fois partisane, provocante, agressive, de bonne ou de mauvaise foi. C'est elle qui va faire du cas Dreyfus, l'Affaire avec une majuscule et qui participera largement à son mythe.

Voilà donc planté le décor, je vous le rappelle.

1. Rivalité militaire et espionnage
2. Antisémitisme virulent
3. Mise en place de la méritocratie démocratique
4. Essor de la presse d'opinion.

Revenons maintenant sur l'enchaînement des événements. Je suis sûr que cela va vous rappeler quelques souvenirs

ACTE I:

A la fin du mois de septembre 1894, un « bordereau » – en fait une lettre anonyme – arrive au Service de renseignements français. Dans ce bordereau, un auteur anonyme communique à l'Allemagne des renseignements confidentiels sur l'armée française.

Très vite, une enquête est menée sur les officiers susceptibles de connaître des secrets aussi importants. Les soupçons se portent sur le capitaine Alfred Dreyfus, un officier stagiaire à l'Etat-Major, un Français-israélite, comme il est qualifié dans son dossier.

Pourquoi le soupçonner lui en particulier ?

Dreyfus n'avait aucune raison de trahir. Il vient d'une famille aisée, originaire de Mulhouse qui a choisi la France lorsque l'Alsace a été cédée à l'Allemagne en 1871. Il est convoqué le 15 octobre

1894 à l'Etat-Major pour être soumis à la "dictée". Son écriture est comparée à celle du bordereau intercepté. La vague ressemblance sur laquelle repose l'accusation n'est même pas convaincante. Mais il faut un coupable et le capitaine Dreyfus frais émoulu de la prestigieuse école Polytechnique ne peut laisser indifférent ses collègues sortis du rang. Surtout, il est juif, il est le coupable tout désigné par la campagne contre des Juifs, ces « étrangers dans l'armée ».

Ce même jour, Dreyfus est arrêté et incarcéré à la prison du Cherche-Midi. Le conseil de guerre de Paris le condamne pour trahison le 22 décembre 1894, à la dégradation et à la déportation à perpétuité sur l'île du Diable.

Notons que le procès qui s'est tenu à huis-clos repose sur un déni de droit absolu. En effet, un « dossier secret » a été remis par le général Mercier à ses juges militaires. Ni Dreyfus ni son avocat n'en ont eu connaissance au préalable.

Le 5 janvier 1895, le capitaine Dreyfus est dégradé dans la cour de l'Ecole militaire. Ultime humiliation. C'est le moment dramatique de cette affaire. Des cris de « Mort aux Juifs » s'élèvent de la foule.

L'histoire retiendra aussi, que se trouve là un jeune journaliste autrichien, correspondant à Paris pour son journal. Il se nomme Théodore Herzl, il écrira plus tard dans ses mémoires à quel point la scène l'a bouleversé et l'a convaincu de la nécessité de donner un pays aux juifs persécutés.

Fin de l'acte 1

Comment soupçonner qu'un officier aussi discipliné ait pu trahir ?

Mais à ce moment, tout le monde est persuadé de sa culpabilité. Seuls Mathieu, le frère de Dreyfus, puis le commandant de la prison du Cherche-Midi qui s'est longuement entretenu avec Dreyfus, sont convaincus de son innocence. Ils seront rejoints dès 1896 par le journaliste juif, Bernard Lazare.

Mais voilà que l'histoire rebondit en 1896, lorsqu'arrive dans le Service des renseignements, un nouveau message, « le petit bleu » qui est destiné au commandant Esterhazy, un officier français d'origine hongroise, aux mœurs dissolues et au train de vie tapageur...

Dreyfus ne peut être coupable puisqu'il est exilé à l'île du Diable.

Pourtant, dès le mois d'août 1896, c'est-à-dire presque deux ans plus tôt, le nouveau chef des renseignements, le lieutenant-colonel Georges Picquart, avait découvert les relations particulières qu'entretenait Esterhazy avec l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne. Picquart décide alors de reprendre le dossier. Il pressent l'erreur judiciaire. Il tente de fléchir ses supérieurs, mais tous refusent de le suivre. Picquart paye sa loyauté au prix fort, il est affecté dans un poste reculé

du sud tunisien.

L’Affaire aurait dû en rester là. L’armée craint les conséquences d’une erreur judiciaire.

Entre temps, le successeur de Picquart, le commandant Henry, transmet à l’Etat-Major, un nouveau dossier accablant pour Dreyfus que l’on appellera par la suite « le faux Henry » car effectivement fabriqué de toutes pièces. Confondu, Henry se suicidera, signant ainsi ses aveux. L’affaire commence à s’ébruiter jusqu’à ce que le vice-président du Sénat, Scheurer-Kestner, alsacien comme Dreyfus demande publiquement la révision du procès. On est en novembre 1897. L’affaire est lancée rien ne peut plus l’arrêter. Le 4 décembre 1897 le Conseil de guerre de Paris rouvre le dossier. Esterhazy est entendu les 10-11 janvier 1898. Mais contre toute attente il est lavé de tout soupçon et acquitté. Tout s’est ligué pour que l’armée française ne perde pas la face. Celle qu’on surnommait désormais la Grande muette garde jalousement ses secrets.

Fin de l’acte II et surtout entrée en scène d’un acteur majeur, la Presse et avec elle son ténor Emile Zola. Je précise qu’il existe à cette époque pas moins de 80 titres de presse à Paris... et que le quotidien imprimé constitue la seule source d’information...

Cette même année, le célèbre écrivain adresse dans les colonnes du journal *l’Aurore* une lettre ouverte au Président de la République devenue le fameux « *J’accuse...* ». Dans cette lettre, il dénonce l’Etat-Major, les ministres successifs de la Guerre et proclame l’innocence de Dreyfus. Vous connaissez forcément ce texte...

"J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire..."

J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice...

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus etc...."

Je vous renvoie à la lecture complète de ce texte admirable que vous retrouverez dans les documents joints.

L’Affaire entre alors dans une phase explosive et rien ne va plus pouvoir l’arrêter... La presse antisémite comme *La Libre Parole*, *La Croix*, *l’Intransigeant*, monte au créneau et même *Le Petit Journal* (qui n’est pas antisémite) affirme (Je cite) « ... *qu’en critiquant le conseil de guerre c’est la Nation tout entière que l’on met en péril* ».

La nation tout entière en effet est secouée par l’Affaire.

Des intellectuels s'étonnent, s'indignent, se mobilisent. Un véritable clivage s'opère dans le pays : d'un côté, les dreyfusards et de l'autre, les antidreyfusards.

L'affaire prend vite un tour politique.

Bon nombre de socialistes dont Jaurès se font de plus en plus actifs pour démontrer les malversations accumulées par l'Etat-Major, pour aboutir à l'aveu du colonel Henry, à son arrestation et à son suicide.

Tous ces événements auraient dû immanquablement mener à la révision du procès de Dreyfus mais il n'en est rien. Les ministres de la Guerre, les présidents du Conseil démissionnent successivement plutôt que d'engager la révision. Mais peu à peu les corps constitués de la République prennent conscience d'une possible erreur judiciaire et c'est enfin la Cour de cassation qui le 3 juin 1899 annule le verdict de 1894 et renvoie Dreyfus devant un nouveau conseil de guerre.

Mais au cours de ce deuxième procès et en dépit des aveux d'Esterhazy, Dreyfus est à nouveau condamné par le conseil de guerre de Rennes... mais avec des circonstances atténuantes !

Il sera gracié le 19 septembre par le président de la République, Emile Loubet, au grand désarroi de sa famille et des dreyfusards car une grâce laisse planer le doute sur la culpabilité de Dreyfus. Il faut attendre 1906 pour qu'il soit enfin réhabilité et réintégré dans l'armée. Il reçoit même la Légion d'honneur quelques temps après, dans la même cour de l'Ecole militaire où il avait été dégradé.

L'affaire aura duré douze ans. Douze longues années qui auront fait apparaître au grand jour :

- 1) une France largement imprégnée d'antisémitisme et de xénophobie, corollaire du nationalisme dominant. L'époque est à la dénonciation du complot juif : thème récurrent pour expliquer tous les dysfonctionnements de la société. L'antisémitisme n'est du reste pas l'apanage de la bourgeoisie ni des classes privilégiées de la société, il touche également les milieux populaires. On ne peut s'empêcher de penser à la catastrophe qui s'abattra sur la France une quarantaine d'années plus tard avec le régime de Vichy et la Collaboration.

Apparaît également au grand jour

- 2) Le nouveau rôle de la presse écrite

Des forces vives s'affirment dans la société française. La loi de 1881 sur la presse a permis aux plus virulents tels Edouard Drumont et Gaston Mery dans la *Libre Parole*, les pères assumptionnistes dans *La Croix* de s'exprimer.

La presse a joué un rôle décisif dans la constitution de l'Affaire. C'est elle qui donne le tempo en diffusant et distillant les informations. Jamais les journaux n'ont détenu un tel pouvoir. C'est la *Libre Parole* de Drumont qui a contraint le ministre de la Guerre à rendre publique l'affaire d'espionnage. C'est *L'Aurore* relance l'Affaire grâce à la lettre ouverte de Zola.

L'image et la caricature viennent illustrer les textes écrits des journalistes et des intellectuels, voire s'y substituer. On voit se dessiner à grands traits de la presse moderne, telle que nous la connaissons.

Apparaît également une nouvelle composante essentielle de la vie politique française:

3) Les intellectuels

Des écrivains, des artistes, des savants, des universitaires décident de s'investir aux côtés ou contre Dreyfus.

Ils signent des pétitions, écrivent des articles corrosifs, des « lettres ouvertes ». Ils témoignent dans des procès et participent à des meetings. Ils prennent conscience de leur pouvoir et s'indignent en démontrant leur attachement aux valeurs de la justice républicaine.

L'Affaire a permis à la fois d'affaiblir les forces réactionnaires de la Nation et de renforcer la démocratie parlementaire. Elle scelle le primat du législatif et du judiciaire sur l'armée.

L'affaire a aussi des répercussions internationales. Elle est à l'origine du projet sioniste de Théodore Herzl qui aboutira à la création de l'Etat d'Israël une cinquantaine d'années plus tard.

Voilà probablement pourquoi on parle encore aujourd'hui de l'Affaire Dreyfus...